



CHAMPIONNAT DES YVELINES 2021 SÉNIORS PLUS ET VÉTÉRANS

REGLEMENT INTERIEUR

I - ORGANISATION

- 1. **Le Championnat des Yvelines 2021** Séniors Plus et Vétérans est organisée par le Cercle d'échecs d' ECHECS 78. Il est réalisé sous la forme d'un tournoi qui comporte 7 rondes à raison d'une ronde par semaine, les jeudis après-midi..
- 2. <u>Dates</u>: du jeudi 5 novembre 2020 au jeudi 17 décembre 2020 Toutes les rondes sont à 14 heures. Pointage obligatoire le 5 novembre 2020 de 13h30 à 13h45.
- 3. Lieu: Pôle Blaise Pascal 23 rue des Ecoles Jean Baudin 78114 MAGNY LES HAMEAUX.
- 4. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés A pendant la saison en cours à la FFE et nés avant le 01/01/1971.
- 5. Les droits d'inscription sont de 30 € à l'ordre d'ECHECS 78 (40 € après le 29/10/2020).
- 6. <u>Protocole sanitaire</u>: En lien avec les mesures sanitaires en vigueur au jour de la compétition, le masque sera obligatoire dans la salle de jeu et dans tous les locaux. La salle sera aérée régulièrement. Le lavage des mains est obligatoire entre chaque partie (gel fourni). Le nombre de participants est limité à 38.

II - REGLES, CLASSEMENT

- 7. <u>Cadence</u>: La cadence est de 2 x 90' + 30''/coup. Les parties seront comptabilisées pour le classement Elo FIDE. Le tournoi est homologué FIDE. **Homologations n° 52412 et n° 52413** accordées par la FFE (deux homologations pour des raisons réglementaires vis-à-vis de la FIDE).
- 8. Les règles applicables sont celles de la FIDE janvier 2018. La version anglaise de ce texte est la version officielle des règles du jeu d'échecs telle qu'adoptée par le 88ème Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Goynuk (Antalya, Turquie).
- 9. L'appariement est fait au système suisse intégral (C.04). Il n'y a aucune protection "club" ou "famille". Programme Papi. Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.
- 10. Les appariements officiels sont affichés sur le lieu du tournoi au plus tard 30 minutes avant le début de chaque ronde. Les appariements publiés auparavant, y compris sur le site FFE, sont donnés à titre indicatif.
- 11. <u>FORFAITS</u>: Un joueur apparié qui arrive plus de 30' en retard dans la salle de jeu après le début de la ronde perdra la partie par forfait. On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Tout joueur faisant deux forfaits consécutifs ou non sera exclu du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé à la Direction Juridique de la FFE. Pour signaler un forfait de dernière minute, appeler l'arbitre principal au 06 72 58 56 71 en précisant le nom.
- 12. **téléphones et moyens électroniques de communication :** L'usage des téléphones mobiles et/ou tout autre moyen électronique de communication dans l'aire de jeu est passible d'un avertissement. Ils seront nécessairement éteints. D'autre part, si cet appareil émet un son dans la salle de jeu pendant la partie, le joueur perdra sa partie et l'adversaire gagnera.

- 13. Chaque partie gagnée rapporte un point, chaque partie nulle un demi point et chaque partie perdue zéro point.
- 14. Les départages sont (dans l'ordre) le Buchholz tronqué, le Buchholz puis la performance.
- 15. Le titre de Champion des Yvelines Séniors Plus 2021 est décerné au meilleur joueur de la catégorie sénior plus licencié dans les Yvelines. Le titre de Champion des Yvelines Vétérans est décerné au meilleur joueur de la catégorie vétérans licencié dans les Yvelines.
- 16. <u>Les PRIX</u>: les prix ne sont pas cumulables, exception faite du prix associé aux Champions des Yvelines Séniors Plus et Vétérans. 400 € de prix seront distribués si 20 participants minimum. La liste des prix sera affichée avant la ronde 2. La remise des prix est prévue le 17 décembre 2020 vers 18h30. La présence est obligatoire pour recevoir un prix.

III - DIVERS

- 17. Dans le cas où un contrôle antidopage serait effectué par une délégation diligentée par le Ministère des Sports, chaque joueur désigné par le sort ne pourra se substituer aux tests qui seront effectués par un médecin assermenté. Il est strictement interdit de fumer et de vapoter dans tout le bâtiment. Il est interdit de blitzer dans la salle de jeu et de jouer "à la pendule" dans la salle d'analyse.
- 18. Le tournoi est arbitré par Patrick CLAISSE, Arbitre Fédéral Open 2 : A02304.
- 19. La participation au tournoi implique l'acceptation de ce règlement.

L'arbitre AFO2 : Patrick CLAISSE L'organisateur : Marc PLANTET